Procès-verbal de la séance tenue jeudi le 6 octobre 2022

Au centre administratif du Centre de services scolaire des Patriotes 1740, rue Roberval, St-Bruno-de-Montarville

PRÉSENCES/ABSENCES / REPRÉSENTANT(E)S			
Albert-Schweitzer	I.Bernier-Turgeon-ABSENTE	Le Rucher	Aucun
Antoine-Girouard	Véronique De Foy	Le Sablier	Aucun
Arc-en-Ciel	M.A. Deshaies - ABSENTE	Le Tournesol	Josée Alary
Au Cœur-des-Monts	Stéphanie Pelletier - AC	Les Jeunes Découvreurs	Marie-Ève Paquette - ABSENTE
Au-Fil-de-l'Eau	Françoise Robert - ABSENTE	les Marguerite	Jessika Brazeau - ABSENTE
Aux-Quatre-Vents	Nathalie Picard - ABSENTE	LHippolyte-Lafontaine	Benoit Lavigne - ABSENT
Carignan-Salières	Ève-Julie Harvey	Ludger-Duvernay	Jade Vandenbossche
de Bourgogne	Éric Beaudoin	Madeleine-Brousseau	À venir
de l'Amitié	Michèle Chabot	Mère-Marie-Rose	Lydia Trudeau
de l'Aquarelle	Aucun	MgrGilles-Gervais	Billy Devault
de l'Envolée	Claudia Gagnon	Notre-Dame	Laurence Sirois (S)
de l'Odyssée	Yvan Pitre	Paul-Émile Borduas	JFrançois Marcotte - ABSENT
de la Broquerie	Yves Auffret	Paul-VI	Marie-Ève Turcotte
de la Chanterelle	Josée Dolbec	Père-Marquette	Karine Dallaire
de la Mosaïque	Stéphanie Laflamme	Pierre-Boucher	Mathieu Giguère
de la Passerelle	Nicolas Sallio	Saint-Charles	Roxanne Jeannotte - ABSENTE
de la Pommeraie	Steve Patenaude - ABSENT	Saint-Denis	Vanessa Vincent - ABSENTE
de la Source	Vanessa Jean - ABSENTE	Sainte-Marie	Éric Capuano
de Montarville	Patrick Labrie	Saint-Mathieu	Julie Lavallée - ABSENTE
de Salaberry	Ghislain Noumeyi - ABSENT	Secondaire de Chambly	Julie Dépôt
des Cœurs-Vaillants	Aucun	Secondaire de Mortagne	Marie-Ève Turcotte
des Trois-Temps	Isabelle Lagadec	Sec. du Grand-Coteau	Francis Gingras - ABSENT
du Carrousel	Marie-Andrée Drolet	Sec. Du Mont-Bruno	Sébastien Cormier
du Grand-Chêne	Marylène Chartier - ABSENTE	Sec. François-Williams	William Martinez-Alvarez
du Moulin	Isabelle Ménard	Sec. Le Carrefour	Aucun
Du Parchemin	Jérémie Chevalier	Secondaire Ozias-Leduc	Véronique Luciani
Du Tourne-Vent	Catherine Goupil	Secondaire Polybel	Sébastien Marcoux
Georges-Étienne Cartier	Aucun	Éducation internationale	Bao H.Trinh + Cynthia Turcotte
Jacques-de-Chambly	C.A. Taschereau - ABSENT	Orientante l'Impact	Aucun
Jacques-Rocheleau	K.Vandenbroele + F. Roy		
Jolivent	Audrey Proulx	Représentant ÉHDAA	Audrey Proulx (S)
JP. Labarre	Sébastien Trudel - ABSENT		
L'Arpège	Sonia Tremblay - ABSENTE	Participants et Invités du CSSP	
La Farandole	À venir	Catherine Houpert	Directrice au SSGC et Secrétaire générale du CSSP
La Roseraie	Salvatore Mancini		
Le Petit-Bonheur	Sabrina Guilbert		
Le Rocher	Simon Pelletier - ABSENT	Autre(s)	
		Marlène Girard	Secrétaire

Procès-verbal de la séance tenue jeudi le 6 octobre 2022

Au centre administratif du Centre de services scolaire des Patriotes 1740, rue Roberval, St-Bruno-de-Montarville

1. CONSTATATION DU QUORUM, OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE

Après constatation du quorum, le président sortant Éric Capuano déclare l'assemblée ouverte à 19 h 15. Il souhaite la bienvenue aux représentants, nouveaux et anciens, et souligne la présence de Mme Catherine Houpert, directrice au Service du secrétariat général et des communications (SGC) et Secrétaire générale du CSSP.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CP2022-2023-01

L'ordre du jour est adopté tel que proposé.

3. PRÉSENTATION DES MEMBRES

Éric Capuano invite les membres à se présenter brièvement à tour de rôle.

4. PRÉSENTATIONS

Rapport annuel 2021-2022

Une présentation du rapport annuel 2021-2022 est faite aux membres. Une copie de la version finale sera distribuée aux membres suite à la rencontre. Le document est également disponible sur le site web du Centre de services scolaire via le lien suivant : https://cssp.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2022/10/Rapport-annuel-2021-2022-VR.pdf

Rôle et Responsabilités du Comité de parents

Les membres de l'exécutif 2021-2022 se partagent la présentation du rôle et des responsabilités du Comité de parents. Une copie du document sera distribuée aux membres suite à la rencontre.

Dossiers à traiter en 2022-2023

Les consultations du Centre de services scolaire (CSSP) qui demanderont une attention particulière du Comité de parents pour l'année 2022-2023 sont entre autres : la révision du calendrier scolaire 2023-2024, l'offre de services ÉHDAA, le PEVR (Plan d'engagement vers la réussite), le plan triennal de répartition et de destination des immeubles, la liste des écoles et des centres et les actes d'établissement, le règlement sur le traitement des plaintes, les politiques du transport et service de garde, la modification de politiques afin de les arrimer avec les modifications de la LIP. Les présentations seront déterminées selon le plan d'action à venir et les disponibilités des membres du CSSP. Une présentation du directeur général, monsieur Luc Lapointe, sur les services et priorités du Centre de services scolaire des Patriotes est à l'ordre du jour de la rencontre de novembre.

NOTE : Bao Huong Trinh suggère de procéder à l'item des élections afin de libérer plus tôt Mme Houpert. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Procès-verbal de la séance tenue jeudi le 6 octobre 2022

Au centre administratif du Centre de services scolaire des Patriotes 1740, rue Roberval, St-Bruno-de-Montarville

5.0 MODALITÉS D'ÉLECTIONS

5.1 Désignation d'un président d'élection

Conformément aux règles de régie interne, madame Catherine Houpert, Secrétaire générale du CSSP, est désignée présidente d'élection.

5.2 Désignation d'un secrétaire d'élection

Conformément aux règles de régie interne, madame Marlène Girard, secrétaire du Comité de parents, est désignée secrétaire d'élection.

5.3 Modalités d'élections

La majorité des votes exprimés. Un vote par école et un vote pour le représentant du CCSÉHDAA. Le nombre de votants est de 36, la majorité sera de 19.

6.0 ÉLECTIONS

Des élections ont lieu afin de désigner les membres du comité exécutif du Comité de parents pour l'année scolaire 2022-2023.

6.1 Comité exécutif

6.1.1 Président(e)

Salvatore Mancini propose la candidature d'Éric Capuano, qui accepte sa mise en candidature.

CP2022-2023-02 La présidente d'élection déclare *Éric Capuano* élu par acclamation au poste de président du Comité de parents.

6.1.2 Vice-président(e)

Isabelle Ménard propose la candidature de Salvatore Mancini, qui accepte sa mise en candidature.

CP2022-2023-03 La présidente d'élection déclare *Salvatore Mancini* élu par acclamation au poste de viceprésident du Comité de parents.

6.1.3 Trésorier(e)

Isabelle Ménard propose la candidature de Nicolas Sallio, qui accepte sa mise en candidature.

CP2022-2023-04

La présidente d'élection déclare *Nicolas Sallio* élu par acclamation au poste de trésorier du Comité de parents.

Procès-verbal de la séance tenue jeudi le 6 octobre 2022

Au centre administratif du Centre de services scolaire des Patriotes 1740, rue Roberval, St-Bruno-de-Montarville

6.1.4 Représentant(e) au Comité consultatif du transport du CSSP

Yves Auffret propose sa candidature.

CP2022-2023-05

La présidente déclare *Yves Auffret* élu par acclamation au poste de représentant au Comité consultatif du transport du CSSP.

6.1.5 Premier(e) délégué(e) au CG de la FCPQ - avec droit de vote

Véronique De Foy propose la candidature de Marie-Ève Turcotte, qui accepte sa mise en candidature.

Claudia Gagnon propose la candidature de Véronique De Foy, qui refuse sa candidature.

CP2022-2023-06

La présidente déclare *Marie-Ève Turcotte* élue par acclamation au poste de Première déléguée au Conseil général de la FCPQ – avec droit de vote.

6.1.6 Deuxième délégué(e) au CG de la FCPQ - sans droit de vote

Véronique De Foy propose sa candidature.

Nicolas Sallio propose la candidature d'Isabelle Ménard, qui accepte sa mise en candidature.

Katy Vandenbroele propose la candidature de William Martinez-Alvarez, qui accepte sa candidature.

Bao Huong Trinh propose la candidature de Sébastien Cormier, qui refuse sa candidature.

À la suite de la période de mise en candidature, un scrutin est tenu.

CP2022-2023-07

La présidente d'élection déclare *Isabelle Ménard* élue à la majorité au poste de Deuxième déléguée au Conseil général de la FCPQ – sans droit de vote.

6.1. 7 Agent(e) de secteur

Les membres du comité exécutif du Comité de parents conviennent de solliciter la participation d'un parent par secteur. Suite à cette consultation, les agents de secteurs sont :

- Agente du Secteur Bleu : Claudia Gagnon
- Agente du Secteur Rose : Josée Alary
- Agente du Secteur Vert : Véronique De Foy
- Agent du Secteur Blanc : William Martinez Alvarez

7. Adoption des Règles de régie interne 2022-2023 du Comité de parents

Les membres ont adopté les règles de régie interne 2022-2023. La grille de distance entre les écoles et le centre administratif est jointe en annexe ainsi qu'une liste des principaux acronymes utilisée au Centre de services scolaire des Patriotes. Une copie du document

Procès-verbal de la séance tenue jeudi le 6 octobre 2022

Au centre administratif du Centre de services scolaire des Patriotes 1740, rue Roberval, St-Bruno-de-Montarville

sera distribuée aux membres suite à la rencontre. Le document est également disponible sur le site web du CSSP via le lien suivant :

https://cssp.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2022/10/Regles-de-regie-interne-2022-2023.pdf

CP2022-2023-08

Sur proposition dûment faite par Véronique Luciani, les règles de régie interne 2022-2023 sont adoptées à l'unanimité.

8. CALENDRIER 2022-2023 DES RENCONTRES DU COMITÉ DE PARENTS

Le calendrier 2022-2023 des séances du Comité de parents est présenté aux membres.

6 octobre 2022 (AGA)	16 février 2023
27 octobre 2022	16 mars 2023
24 novembre 2022	13 avril 2023
15 décembre 2022	11 mai 2023
19 janvier 2023	1 ^{er} juin 2023

Le calendrier est disponible sur le site web du CSSP via le lien suivant : Comité de parents | Centre de services scolaire des Patriotes (gouv.qc.ca)

9. DÉSIGNATION DES PARENTS AU CCSÉHDAA

Le Comité de parents désigne les nouveaux membres du Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSÉHDAA), selon les résultats du vote lors de l'assemblée générale de ce Comité qui s'est tenue le 3 octobre 2022.

Trois parents sont en poursuite d'un mandat de deux ans : Chantale Besner, Angélique Machado et Cynthia Vallée. Quatre parents pour un mandat de deux ans et un parent pour un mandat d'un an : quatre parents se sont présentés et les mandats ont été distribués comme suit : (1) Audrey Proulx, mandat de deux ans (2) Natalie Albadi, mandat de deux ans (3) Steve Patenaude, mandat de deux ans (4) Sébastien Juteau, mandat d'un an. À la suite des élections, il reste un poste vacant, pour un mandat d'un an, au Comité consultatif des services aux élèves HDAA, pour l'année scolaire 2022-2023. Le représentant au comité de parents élu est M. Steve Patenaude, École de la Pommeraie. En cas d'absence, Mme Audrey Proulx, École Jolivent agira à titre de substitut.

CP2022-2023-09

Sur proposition dûment faite par Sébastien Cormier, il est résolu de désigner les parents élus par le CCSÉHDAA lors de leur assemblée générale annuelle tenue le 3 octobre 2022.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Procès-verbal de la séance tenue jeudi le 6 octobre 2022
Au centre administratif du Centre de services scolaire des Patriotes
1740, rue Roberval, St-Bruno-de-Montarville

10. PAROLE AUX MEMBRES

Sébastien Marcoux questionne l'interdiction de voyages encore en vigueur. Éric Capuano lui suggère de consulter sa direction d'école, qui se veut la première porte d'entrée.

M. Capuano rappelle aux membres qu'à chaque rencontre, un point "Questions à la direction générale" est inscrit à l'ordre du jour. Si vous avez une question, nous vous demandons de nous la faire parvenir avant la tenue de la rencontre en complétant un formulaire intitulé Questions à la DGA du CSSP. Ce formulaire a pour objet de poser vos questions à Mme Iris Montini, Directrice générale adjointe du Centre de services scolaire des Patriotes. En recevant les questions à l'avance, il sera plus simple de répondre à celles-ci pendant la rencontre. Voici un rappel de quelques règles pour les questions:

- Elles doivent être de nature générale;
- Elles ne doivent pas concerner une situation précise à une école;
- Elles ne doivent pas porter sur des cas personnels ou contenir des informations nominatives;
- Elles ne doivent pas porter sur des sujets qui pourraient être réglés par des recours existants (discussion avec l'enseignant ou la direction, Service aux parents et traitement des plaintes ou Protecteur de l'élève).

Les réponses seront transmises à la rencontre du Comité de parents qui suit. Toutefois, un délai d'au moins 48 heures est nécessaire avant une rencontre, sans quoi la réponse risque d'être transmise à la rencontre d'après.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CP2022-	
2023-10	

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Bao Huong Trinh de lever l'assemblée. Il est 22h30.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Éric Capuano, Président	Marlène Girard, Secrétaire